

Dans le Cantal, le maintien d'un enseignement de qualité ne pourra pas s'accommoder d'une nouvelle réduction de moyens. Compte-tenu de la spécificité de ce département il convient à la fois de préserver un maillage du territoire qui permette une scolarisation à une distance acceptable des lieux de résidence, mais aussi d'avoir des écoles présentant des effectifs suffisants pour qu'elles soient pédagogiquement viables.

Réduire les moyens de l'enseignement élémentaire public du Cantal c'est :

- Rendre plus difficile la tâche des enseignants ;
- Laisser des enfants à la maison faute de moyens de remplacement ;
- Négliger la prise en compte des élèves en difficulté ;
- Reculer l'âge d'entrée à l'école pour des enfants qui ont pourtant souvent besoin d'une scolarisation précoce et de stimulations culturelles que n'offre pas toujours l'environnement quotidien
- Eloigner encore un peu plus l'école du domicile et imposer des déplacements longs, coûteux et fatigants.

En conséquence, les soussignés :

- **Demandent un moratoire immédiat qui conduise au maintien de la totalité des postes d'enseignants actuellement attribués au Cantal et pour une période minimum de 3 ans ;**
- **Demandent à Monsieur le Préfet d'installer une instance de réflexion préalable aux travaux de carte scolaire et associant élus, parents et partenaires de l'école.**

A Aurillac, le 15 février 2013

Jean-Paul Peuch, pour les parents d'élèves FCPE

Valérie Da Silva, pour les parents d'élèves PEEP

Joseph Chazette, pour les associations complémentaires de l'enseignement public

Paul Antony, pour l'UDAF

Catherine Lehours, pour les DDEN

Bruno Joulia, pour les représentants des personnels FSU

Patrick Sanudo, pour les représentants des personnels UNSA-Education

Franck Lacrampe, pour les représentants des personnels CGT-Educ'action

Michèle Cordier et Mathias Leduc, pour les représentants des personnels SUD-éducation

Jacques Mézard, sénateur du Cantal

Alain Calmette, député du Cantal

François Vermande, conseiller général du Cantal

Pierre Mathonier, maire d'Aurillac

Florence Marty, conseillère générale du Cantal

Daniel Chevalayre, conseiller général du Cantal et maire de Champs sur Tarentaine

Bernard Delcros, conseiller général

Jean Bonnet, maire de Junhac et président de la communauté de communes du Pays de Montsalvy

*Christian Montin, maire de Marcolès et président de la communauté de communes de Cère et Rance en
Chataigneraie*

Jean-Jacques Vialleix, maire de Lanobre

Bernard Villaret, maire de Murat

Pierre Jarlier

Association des maires du Cantal